



GARDIEN D'IMMEUBLE

ROME : K2501

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 3.

Un concours de la fonction publique de gardien territorial d'immeuble, de catégorie C, a été créé pour assurer le bon fonctionnement d'immeubles d'habitation relevant des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. La formation de gardien d'immeubles peut aussi se faire en interne dans l'entreprise

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Assurer les prestations demandées par l'organisme habilité à la gestion d'ensemble immobilier
- Effectuer la sortie et l'entrée des poubelles
- Jouer le rôle d'interface entre les bailleurs et les locataires
- Assurer la maintenance et de l'entretien de l'ensemble des immeubles
- Surveiller les bâtiments, les espaces communs, les équipements (chaufferies) et appliquer les règles de sécurité (ascenseurs)

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Entretien des espaces verts
- Réaliser l'état des lieux à l'entrée ou au départ des locataires
- Effectuer des travaux qualifiés (serrurerie, électricité, plomberie)
- Assurer la qualité de vie des locataires (décorations, fêtes, activités socio-culturelles)

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Chariots de ménage
- Balais, pelles
- Outils de jardinage
- Escabeaux
- Poubelles / containers

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Station debout prolongée
- Postures contraignantes
- Manutention manuelle de charges
- Travail en hauteur

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Contacts publics
- Travail en autonomie
- Astreinte la nuit, le week-end et les jours fériés
- Logement de fonction possible

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Compatible avec aménagement
Mental	Compatible avec aménagement